



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



25116427

Déposé / Reçu le

09 SEP. 2025

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0414 697 665**

Nom

(en entier) : **AGRIFOR**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **chaussée de Waterloo 1135 - 1180 Uccle**

Objet de l'acte : REVOCATION DU COMMISSAIRE - NOMINATION DU COMMISSAIRE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE TENUE LE 27/06/2025

1. Révocation du commissaire, la société DELVAUX WILMET & ASSOCIES

L'assemblée générale du 24 janvier 2025 a nommé comme Commissaire la société DELVAUX, WILMET & ASSOCIES SRL (B00992) représentée par Monsieur Francis Wilmet.

En date du 22 avril 2025, Monsieur Francis Wilmet est décédé.

Suite à ce décès, le cabinet DELVAUX, WILMET & ASSOCIES SRL (B00992) ne remplit plus les conditions nécessaires lui permettant d'exercer la fonction de commissaire.

Cette impossibilité d'exercer la fonction de commissaire a été constatée et vérifiée ce 25 juin 2025 auprès du Collège de Supervision des Réviseurs d'entreprises (CSR).

Compte tenu de ces circonstances et éléments, l'assemblée générale décide de révoquer la société DELVAUX, WILMET & ASSOCIES SRL (B00992) de sa fonction de commissaire et ce, avec effet immédiat.

2. Nomination du commissaire la société Finvision Bedrijfsrevisoren

L'assemblée générale décide de nommer comme commissaire Finvision Bedrijfsrevisoren BV, 1731 Zellik, Zuiderlaan 14/12 (BE0849.882.722), représentée par Karel Nijs, Associé et réviseur d'entreprises agréé par la FSMA et Alain Guillaume, Directeur et réviseur d'entreprises agréé par la FSMA comme représentants permanents. Leur mandat débute aujourd'hui et a une durée de 4 ans, dont la première année concerne un audit contractuel. Le mandat prendra fin lors de l'assemblée générale de 2028, qui devra statuer sur les comptes annuels de 2027.

Pour extrait conforme

Vincent van den Bulck
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/09/2025 - Annexes du Moniteur belge